

Économie canadienne

certaines de ces députés libéraux d'arrière-ban, si c'est le moins rentable possible. Je vois le député de Nipissing (M. Blais) qui sourit.

Remontons quelques années en arrière, à une époque où presque toute l'industrie de la potasse en Saskatchewan appartenait à des sociétés étrangères qui avaient leurs sièges sociaux à Denver, à Toronto, en Europe, à Houston et dans bien d'autres endroits, sauf en Saskatchewan. Pour les mines de potasse qui ont été exploitées ces quelques dernières années, ces quelques derniers mois, on a obtenu des prix très élevés. Je suis heureux de voir le député de Battleford-Kindersley (M. McIsaac) de retour à la Chambre. Elles ont fait remonter le prix de la potasse qui n'était que de \$20 la tonne en 1969.

J'aimerais vous expliquer pourquoi la nationalisation est très rentable. En 1975, le prix de la potasse est passé de \$20 à \$75 la tonne et, suivant la plupart des observateurs, il se situera aux alentours de \$100 la tonne en 1980. La demande va probablement doubler d'ici 15 ans. Les mines de Saskatchewan donnent leur plein rendement et il faudrait absolument augmenter la capacité extractive. Le gisement de la Saskatchewan, qui renferme 40 p. 100 des réserves mondiales, est sans doute le plus riche du monde, à l'exception peut-être de celui de l'Union Soviétique. Cette ressource naturelle de la province doit être exploitée en entreprise publique, pour le compte de l'ensemble de la population.

● (1610)

Je me souviens de l'époque où le député de Battleford-Kindersley (M. McIsaac) siégeait au Parlement provincial de Saskatchewan, il y a quelques années. Il y avait alors surproduction de potasse et la mine IMC exploitée par les Américains qui possédaient aussi une filiale au Mexique a dû, pour cette raison, ralentir son activité. Dans ma circonscription, la production a été réduite d'environ 60 p. 100, alors qu'aux États-Unis elle ne l'a été que de 10 ou 15 p. 100. C'est ainsi que les travailleurs de ma circonscription ont été privés d'emploi et forcés de s'inscrire à l'assurance-chômage, pour assurer du travail aux Américains. Il s'agissait là d'une réaction naturelle de l'IMC, d'une conséquence naturelle de la propriété étrangère du capital. C'est l'usine de la filiale qu'on arrête d'abord. Mais il y a maintenant en Saskatchewan une industrie appelée à croître, un produit dont le prix est appelé à monter et le marché à s'étendre.

La potasse sert surtout à la fabrication d'engrais dans une mesure de 95 p. 100. Avec le perfectionnement des méthodes de culture, l'augmentation des connaissances et l'émergence des pays en voie de développement, la demande va s'accroître. Les sociétés privées exploitant les gisements de potasse de Saskatchewan ont vu leurs bénéfices augmenter et, naturellement, le gouvernement provincial a augmenté les impôts. Mais plusieurs de ces sociétés minières ont refusé de les payer et ont même porté l'affaire devant les tribunaux. Il n'y a pas eu d'extension. Plusieurs mines ont annoncé que leurs projets d'expansion étaient annulés ou du moins retardés jusqu'à ce que les tribunaux aient statué. Elles conservent par devers elles le montant des impôts. Si vous faisiez de même, monsieur l'Orateur, le ministère du Revenu national vous poursuivrait devant les tribunaux.

Les sociétés de potasse font chanter le gouvernement. Elles refusent de prendre de l'expansion, ce qui empêche la création d'emplois, et elles refusent de payer des impôts, ce qui fait perdre des recettes aux habitants de la Saskatchewan. Le premier ministre de notre province a donc pris la seule mesure logique et raisonnable qu'il pouvait prendre, il a annoncé que les mines seraient nationalisées et passe-

raient entre les mains des habitants de la Saskatchewan. Nous avons l'argent nécessaire pour le faire. Une bonne partie se trouve dans la province et le reste sera emprunté et remboursé graduellement. Au cours des prochaines années, la valeur de cet investissement augmentera littéralement de centaines de millions de dollars et profitera à tous les habitants de la province, pas seulement à la génération actuelle, mais aussi à celle de mes enfants, de mes petits-enfants et de tous ceux qui suivront.

Cette ressource appartiendra uniquement aux habitants de la Saskatchewan et aux Canadiens. Ce sera la seule société primaire importante du Canada qui aura son siège social en Saskatchewan et dont les postes importants seront détenus par des habitants de la Saskatchewan, et non par ceux de Houston, de Denver ou d'Europe. La société pourra exploiter de nouvelles mines et prendre de l'expansion. C'est l'une des premières choses qu'elle fera. Cela ne se produirait pas dans l'entreprise privée en Saskatchewan. Le député de Battleford-Kindersley sait que les sociétés de potasse voulaient abandonner ou remettre à plus tard leurs projets d'expansion parce que les impôts sont trop élevés.

Il y avait deux possibilités: le gouvernement pouvait soit réduire les impôts pour permettre à cette pauvre société de prendre de l'expansion, ce qui aurait entraîné une baisse des recettes fiscales, soit acquérir la société, prendre de l'expansion et exploiter les mines. La deuxième possibilité permettait à la province de conserver l'argent et constituait un bien meilleur placement pour les habitants de la Saskatchewan. Pourquoi le gouvernement fédéral ne veut-il pas faire la même chose avec les sables bitumineux de l'Alberta? Il lui incombe d'exploiter cette ressource au nom de tous les Canadiens. En Saskatchewan, nous offrons des postes importants, nous aurons un personnel de recherches et d'exploitation, nous ferons prendre de l'expansion à notre industrie, nous conserverons les bénéfices dans la province et nous régirons la plus importante société primaire du Canada qui appartienne vraiment à des Canadiens, et tout cela à l'intérieur d'une petite province.

Voilà ce que le gouvernement devrait faire à l'échelle nationale. S'il s'attaquait sérieusement à l'industrie pétrolière, il pourrait maintenir les prix à la consommation à un niveau raisonnable, développer l'industrie pétro-chimique et conserver les bénéfices provenant des ressources au Canada. C'est ce qu'il pourrait faire s'il prenait l'initiative du point de vue économique, mais je crains qu'il ne le veuille pas.

M. Alan Martin (Scarborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, avant de commenter la motion à l'étude, je voudrais d'abord faire part de mon appui à la mise en œuvre d'une politique anti-inflationniste au Canada. Toute économie nationale qui est incapable de contrôler la valeur de sa monnaie à court et à long terme selon des modalités raisonnables éprouve des difficultés. D'un point de vue économique, ce problème fondamental doit avoir priorité sur tout autre problème social et économique, car si on n'y trouve pas de solution, il est à peu près impossible de mener à bien toute autre initiative gouvernementale. Nous n'aurons jamais de société juste, nous ne pourrions même pas nous avancer dans cette voie, si les membres de notre société ne peuvent avoir confiance dans notre système monétaire.

Les pensionnés de la vieillesse qui ont un revenu fixe, les jeunes veuves dont l'allocation ou la pension fixes constituent le seul moyen de subsistance pour elles et leur famille, le salarié qui compose la majorité de notre population active et qui ne peut pratiquement pas négocier un meilleur revenu, l'homme d'affaire lié par un contrat qui